


Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.5.1 - Expérience : Manche-Atlantique

MANCHE-ATLANTIQUE	
	<p>PN-PANAMA : protection de la nature et parcs naturels marins, se projeter sur 30 ans</p> <p>L'AAMP a lancé en avril 2012 une démarche de prospective dans le cadre des missions d'étude des parcs naturels marins « Estuaire de la Gironde et Pertuis charentais » et « Estuaires picards et mer d'Opale ». Elle avait pour objectifs de rassembler les gestionnaires des différentes AMP de chaque zone d'étude et d'envisager d'ici 30 ans la place de la nature et la protection en mer, ainsi que le rôle d'un PNM.</p>
<p>Interview croisée de Catherine Canova Ramet (CCR), Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB), porteuse de la présidence du comité de pilotage et du comité de suivi de sites Natura 2000 et Patrick Triplet (PT), Syndicat mixte Baie de Somme, gestionnaire de la Réserve naturelle de la Baie de Somme :</p>	
<p><i>Quelles étaient vos appréhensions en amont de l'exercice ?</i></p> <p>Catherine Canova Ramet : En tant qu'établissement public de coopération intercommunale, l'implication de la CAB dans la gestion d'espaces naturels va bien au-delà de la protection de la nature et suit une approche intégrée et multisectorielle. Notre vision était de fait plus transversale. Il a donc fallu accepter de jouer le jeu d'une concertation restreinte car limitée aux acteurs de la protection de la nature.</p> <p>Patrick Triplet : Même pour un militant aguerri de la conservation, l'arrivée d'une nouvelle couche de protection engendre des interrogations : comment intégrer l'aire protégée initiale dans le nouveau</p>	<p>ans (optimiste, proche de la réalité, pessimiste), a conduit à ce résultat surprenant que la prise de conscience collective de la nécessité de protéger la mer était liée à un événement majeur de type</p>

dispositif, en lui conservant sa spécificité, son importance, la place des principaux acteurs ? Ma collègue Catherine dira que la concertation est trop restreinte car limitée aux gestionnaires d'espaces naturels mais il était nécessaire que dans un premier temps, ceux qui ne travaillent pas suffisamment ensemble, ayant des points communs mais pas une même identité de pensée, apprennent à se connaître. L'exercice de prospective PN-PANAMA posait en lui-même de nouvelles questions : comment peut-on sortir des éléments probants d'une réflexion à trente ans ?

Aujourd'hui qu'en avez-vous retenu ?

CCR : C'est un exercice qui permet de sortir de ses postures institutionnelles pour travailler ensemble dans le respect de nos approches respectives, en se projetant dans une position plus citoyenne et visant, autant que faire se peut, l'intérêt général. La prospective m'a permis d'essayer de dépasser mes propres codes de lecture. La projection dans le temps avec des étapes à imaginer modifie profondément la vision des choses. Intégrer de multiples paramètres environnementaux, socioéconomiques, culturels, scientifiques, politiques, etc., oblige à une ouverture d'esprit plus large.

PT : J'ajouterai que cet exercice, dans lequel nous avons développé trois scénarii de la vision de la nature à 30

ce type catastrophe. Ne doit-on pas alors anticiper et utiliser le PNM comme un outil de prévention ? Et là, l'exercice trouve tout son sens en tant qu'acte préparatoire du plan de gestion d'un PNM, car celui-ci sera l'outil approprié pour prendre les mesures nécessaires afin que le « plus jamais cela », qui suit toute catastrophe, soit remplacé par « jamais cela ».

Quels conseils souhaiteriez-vous transmettre aux acteurs invités à suivre ce type de démarche ?

CCR : Le fait de repartir sur une page blanche en partageant des « cultures » professionnelles et personnelles différentes, le respect des autres, la responsabilité des choix pour l'avenir, l'adaptation et l'acceptation d'autres visions, font la valeur ajoutée du projet.

PT : Si les débuts peuvent paraître difficiles, si les orientations prises ne sont pas celles qu'individuellement on aurait souhaitées, rien n'est jamais acquis, rien n'est jamais perdu et chaque idée, chaque remarque permet de consolider la construction. **CCR** : Une implication sur le long terme et une assiduité sont nécessaires pour un vrai bénéfice commun.

CCR : Une implication sur le long terme et une assiduité sont nécessaires pour un vrai bénéfice commun.